

ACCUEILS DE

LOISIRS

VACANCES D'ETE

2024

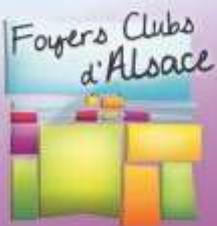


3-12 ans

STEINBRUNN-LE-HAUT
STEINBRUNN-LE-BAS



Une idée de l'Animation !



FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

DATES, LIEUX ET HORAIRES

Du 08 JUILLET
au 26 JUILLET

Accueil de loisirs de
Steinbrunn-Le-Haut
1, rue des Seigneurs
Tél. 07 61 99 35 36

Prise en charge des enfants:
A partir de 8h et jusqu'à 18h30

Repas

Les repas de midi et le goûter sont
compris dans le prix des accueils.

INSCRIPTION A LA SEMAINE

MODALITES

D'INSCRIPTIONS

La fiche d'inscription est à télécharger sur le site « fdfc68 » accueil de loisirs vacances- ou à retirer à l'accueil de loisirs périscolaire de Steinbrunn le haut.

Les frais d'inscription sont à régler en totalité au moment de l'inscription. Venir muni de l'avis d'imposition 2023 (sur les revenus 2022) et du carnet de santé de l'enfant.

La Fédération privilégie une inscription à la semaine propice à la dynamique d'un groupe d'enfants, à la progression pédagogique nécessaire au projet d'animation et au respect du rythme de chacun.

ORGANISATEUR

Fédération des Foyers-**Clubs d'Alsace**

4, rue des Castors
68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33

fdfc68@mouvement-rural.org - www.fdfc68.org

NOS PARTENAIRES



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Haut-Rhin



du 08 juillet
ALSH de 3 à 12 ans

au 12 juillet
à Steinbrunn Le
Haut

KOH-LANTA

Teste les mythiques épreuves !
Celle des poteaux ou encore
la grande course d'orientation.
N'hésite pas et rejoins-nous !
Plein d'épreuves t'attendent
durant cette semaine aux
couleurs de Koh-Lanta.



Sortie piscine / mercredi 10 juillet



Nuit sous tente / jeudi 11 juillet



ENFANCE

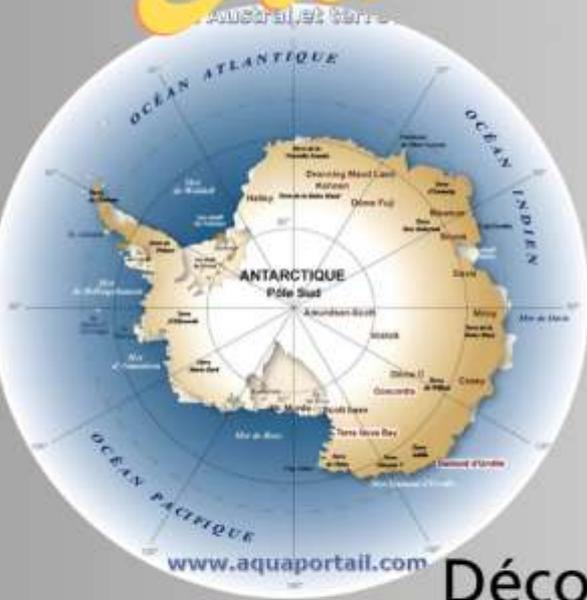


du 15 juillet au 19 juillet

ALSH de 3 à 12 ans à Steinbrunn Le

Haut

5 jours
5 continents



Costumes traditionnels
Spécialités culinaires
Danses traditionnelles
Us et coutumes....

Découvre ces différents continents

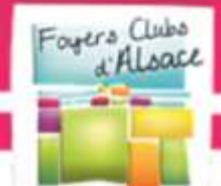


Sortie piscine
mercredi 17 juillet

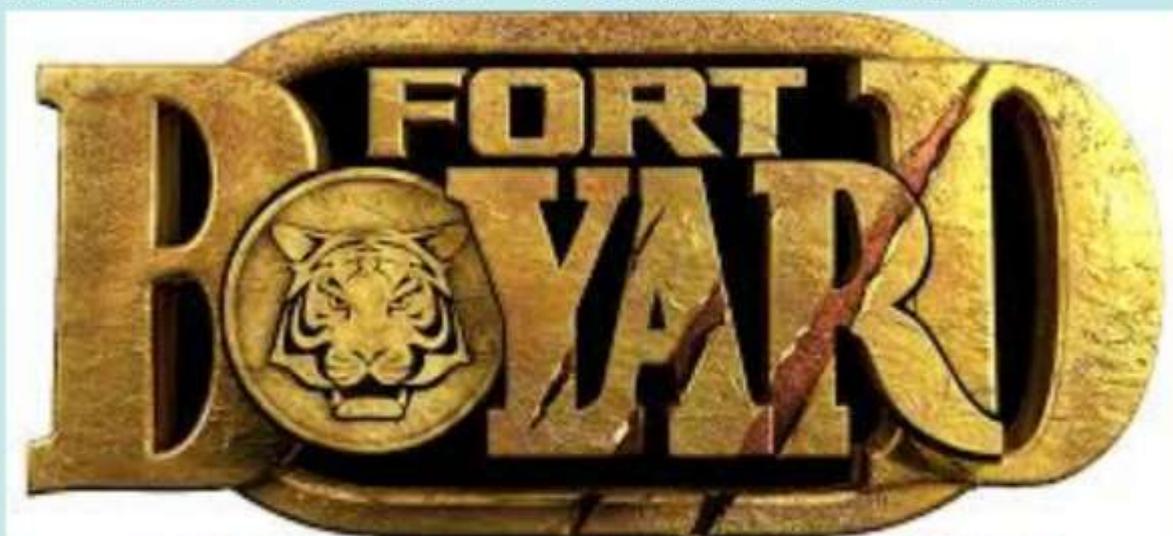


Nuit sous tente
jeudi 18 juillet

ENFANCE



du 22 juillet au 26 juillet
ALSH de 3 à 12 ans à Steinbrunn Le Haut



Tu veux venir découvrir l'énigme du Fort ?



Viens résoudre les énigmes et
découvrir le mot secret qui te
donnera accès au trésor du Fort



Nuit sous tente
jeudi 25 juillet

Sortie piscine
mercredi 24 juillet



ENFANCE



TARIFS

(PRIX PAR SEMAINE
5 JOURS)

$$M = \frac{\text{Revenu fiscal de référence N-1}}{12}$$

Barèmes	T1	T2	T3	T4	T5
Famille 1 enfant	M < 2300 €	2300 € <M< 3000 €	3000 € <M< 3700 €	3700 € <M< 4400 €	M > 4400 €
Famille 2 enfants	M < 2700 €	2700 € <M< 3400 €	3400 € <M< 4100 €	4100 € <M< 4800 €	M > 4800 €
Famille 3 enfants	M < 3800 €	3800 € <M< 4400 €	4400 € <M< 5100 €	5100 € <M< 5800 €	M > 5800 €

Prestations	Semaine vacances habitants de Steinbrunn Le Haut et Le Bas	Semaine vacances autres communes
T1	79.50€	95.40€
T2	85.20€	102.25€
T3	90.90€	109.10€
T4	96.50€	115.80€
T5	102.25€	122.70€

Pour les personnes non adhérentes à la FDFC,
une cotisation de 11€ par enfant est à rajouter pour l'année 2023/2024

**DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS, dans la mesure
des places disponibles : VENDREDI 28 JUI N**

CONDITIONS GÉNÉRALES

Les bons CAF, les chèques ANCV, les aides Comités d'entreprise et tickets CESU sont acceptés.
Paiement à l'ordre de la Fédération des foyers-clubs.

Tout inscription doit être soldée avant le démarrage de l'accueil.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit au siège de la Fédération au plus tard 7 jours avant la date de démarrage de l'accueil de loisirs. Dans ce cas, rien ne sera facturé.

En cas d'absence de l'enfant lors du séjour aucun remboursement ne sera effectué sauf :

- en cas de maladie de l'enfant : remboursement uniquement des frais de garde (les repas que nous ne pouvons plus décommander auprès du traiteur seront facturés). Ce remboursement pourra s'effectuer uniquement sur présentation d'un certificat médical à remettre au directeur le premier jour d'absence.



Fiche d'inscription

Je soussigné(e) responsable légal Père Mère Tuteur

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél. domicile : Tél.prof. :

Adresse mail :

Profession Père : Employeur :

Profession Mère : Employeur :

Inscrit mon Enfant

Nom : Prénom :

Né(e) le : Lieu de naissance :

Département ou pays :

Type de repas : du jour : sans viande :

A **L'Accueil de Loisirs de**

Date : du au

du au

Montant Revenu Fiscal de Référence :

Nombre d'Enfants à charge :

Nombre de parts :

Règlement T1 T2 T3 T4 T5

Je suis adhérent à la FDFC Alsace n° adhésion

Je ne suis pas adhérent et ajoute 11 € par enfant au montant total

Je verse la totalité des frais de centre

par chèque N°

À l'ordre de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace

En espèces (N° reçu) ..

Je joins une prise en charge (Bon CAF, chèque ANCV, Aide comité d'entreprise) de

Je soussigné responsable légal de l'enfant, m'engage à payer l'intégralité ou la part des frais de séjour m'incombant ainsi que les frais médicaux et d'hospitalisation éventuels. J'accepte les conditions générales figurant dans la brochure.

Fait à le

Signature

Tournez SVP

Autorisation parentale obligatoire

Je soussigné(e) responsable légal Père Mère Tuteur

Nom et prénom

Adresse caisse de Sécurité Sociale/MSA ou Autre (indiquez si plusieurs régimes

Ex. : Sécurité Sociale + MSA)

.....

N° de S.S./MSA ou Autre

Autorise mon enfant

Nom et prénom

- À se baigner OUI NON
- A être filmé et photographié dans le cadre d'animations ou d'activités proposées par le Centre OUI NON
et à utiliser ces photos dans la presse et sur le site internet de l'accueil de loisirs ou de la FDFC

Autorise les personnes suivantes à venir chercher mon enfant au Centre :

.....
.....
.....

Personne(s) à contacter en cas d'urgence (nom + téléphone) :

.....

Fait à le.....

Signature

Fiche à retourner auprès de votre mairie ou votre permanence d'inscription

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES **DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE**.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... PRÉCISEZ.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM..... PRÉNOM.....

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR).....

.....
.....

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE : BUREAU :.....

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF).....

Je soussigné,.....responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date :

Signature :

A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES

COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES

.....
.....
.....

OBSERVATIONS

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

UNE VOLONTÉ ÉDUCATIVE AFFIRMÉE

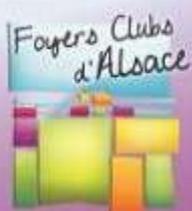
La Fédération considère que chaque enfant, chaque jeune doit devenir un citoyen, engagé et **critique en tant qu'acteur du développement du milieu** dans lequel il vit. Aussi, ne considérant **pas l'enfant et le jeune comme un problème**, mais plutôt comme un acteur de la transformation sociale, la volonté de la Fédération **est de mettre en œuvre l'ensemble des moyens humains et matériels nécessaires à son évolution, à son apprentissage, à son éducation, au développement de son autonomie.** Ainsi, la mise en œuvre de projets à destination des enfants et des jeunes, favorisera **l'épanouissement, respectera les rythmes de vie et les besoins de découverte.**

L'ACCUEIL DE LOISIRS, LIEU D'AVENTURE

L'accueil de loisirs doit-être un lieu **d'aventures individuelles et collectives.** Il doit permettre à chacun de vivre quelque chose de nouveau aussi bien au niveau des **projets d'animation que dans le vécu** des acteurs.

Cette aventure se situe dans un temps périscolaire, extrascolaire et de vacances, elle doit donc être avant tout un temps de détente, de **plaisir.** L'accueil de loisirs doit permettre à chacun de retrouver sa part de rêve et de spontanéité.

Le développement d'une éducation privilégiant le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques **constituent le cœur de l'engagement de la Fédération.**



Une idée de l'Animation !

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org